

NOTICE

FONDS SOCIAL APPRENTIS

Le Fonds Social Apprentis

Le Fonds Social Apprentis est destiné aux Apprentis faisant face à des difficultés financières ou à une situation d'urgence. Cette aide ponctuelle permet de participer à la continuité du parcours de formation engagé par l'Apprenti, dans la perspective de diminuer le taux de rupture et de permettre à tous une égalité des chances de réussite.

Ce fonds social apprentis est une ressource attribuée par la **Région Auvergne-Rhône Alpes**, et sa gestion est assurée par le **CFA FormaSup Auvergne**.

Les bénéficiaires

Tous les Apprentis inscrits et en cours de formation au CFA FormaSup Auvergne sont éligibles à cette aide à titre exceptionnel. Pour en bénéficier, l'Apprenti devra suivre assidûment sa formation, sous réserve d'acceptation de son dossier par la commission.

Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles au titre du Fonds Social Apprentis sont :

- ▶ Les dépenses de santé (*exemple : participation aux soins médicaux non pris en charge par la sécurité sociale*)
- ▶ Les frais de restauration
- ▶ Les frais de transport
- ▶ Les frais d'hébergement (*exemple : maintien de l'Apprenti dans un logement décent suite à un changement de situation familiale/exclusion de son foyer ; accident domestique/habitation ; double-logement, ...*)

Ces dépenses devront faire l'objet de documents justificatifs (factures, devis, ...) pour que le dossier soit examiné en commission.

Nos éléments d'évaluations

La commission évaluera le dossier selon les critères suivants :

- ▶ La situation familiale de l'Apprenti
- ▶ Le rapport entre les charges et les revenus de l'Apprenti
- ▶ L'impact financier des déplacements/logement liés à l'alternance
- ▶ La raison de la sollicitation de l'aide

Modalités d'instruction et la procédure de suivi

L'Apprenti doit adresser le dossier ci-dessous complété ainsi que les pièces justificatives correspondantes au CFA FormaSup Auvergne afin que son dossier soit instruit par la commission.

Modalités d'attribution

L'aide sera attribuée selon la décision de la **commission d'attribution du CFA** qui se réunira deux fois par année universitaire (courant mars et courant juin). Les dossiers devront donc être transmis **avant fin février et fin mai**.

En cas d'urgence, une réunion exceptionnelle pourra être organisée.

DOSSIER DE DEMANDE FONDS SOCIAL APPRENTIS

Dossier à envoyer par mail à l'adresse : contact@formasup-auvergne.fr

NB : Pour plus d'informations, consultez la « Notice Fonds Social Apprentis »

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse principale :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Etablissement de formation :

Formation suivie :

Entreprise d'accueil :

Ville de l'entreprise d'accueil :

LOGEMENT 1

Vous êtes : En location Vous vivez : Seul(e)
En colocation En couple
Propriétaire Chez vos parents
Logé à titre gratuit

LOGEMENT 2 (si double logement)

Vous êtes : En location Vous vivez : Seul(e)
En colocation En couple
Propriétaire Chez vos parents
Logé à titre gratuit

SITUATION

Nombre d'enfants à charge :

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide ponctuelle au cours des 3 derniers mois ? Oui Non

Si oui, de quel montant ?

MOTIF DE LA DEMANDE

Merci de cocher la ou les dépense(s) liée(s) à votre demande :

- Dépenses de santé
- Frais de restauration
- Frais de transport
- Frais d'hébergement
- Autres dépenses

Merci d'expliquer en quelques lignes la ou les raison(s) de cette demande :

RESSOURCES DU FOYER

NB : Si vous vivez en couple ou chez vos parents, merci de renseigner les revenus de ces derniers dans la case « CONJOINT OU PARENTS » selon votre lieu de résidence.

	DEMANDEUR	CONJOINT OU PARENTS (Selon le lieu de résidence)
Salaire		
Prime d'activité		
Indemnités chômage		
Indemnités journalières		
Retraite(s)		
Allocation logement ou A.P.L		
Pension alimentaire		
Pension invalidité		
AAH (+complément)		
RSA		
Allocations familiales		
AUTRES RESSOURCES :		
TOTAL RESSOURCES		

DEPENSES DU FOYER

	DEPENSES
Loyer 1 - hors charges*	
Loyer 2 - hors charges* (facultatif)	
Charges (chauffage, eau, électricité, ...)*	
Abonnement téléphonique et internet	
Assurances (Voiture, logement, ...)	
Crédit (facultatif)	
Mutuelle	
Dépenses de santé (facultatif)	
Frais de restauration	
Frais de transport	
AUTRES DEPENSES :	
TOTAL DEPENSES	

* Dépense du foyer.

Les autres dépenses doivent être indiquées à titre individuel.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

Il est obligatoire de joindre à toute demande :

- ▶ Toutes pièces justificatives correspondant aux ressources du demandeur indiquées dans la partie « Ressources du foyer »
- ▶ Toutes pièces justificatives correspondant aux dépenses du demandeur indiquées dans la partie « Dépenses » (Factures, devis, bail(s) locatif(s), tarif trajet(s) sur via michelin, ...)
- ▶ Les 3 derniers bulletins de salaire sur la période de l'apprentissage ;
- ▶ Un justificatif de domicile de l'apprenti et/ou de son foyer de rattachement ;
- ▶ Un relevé d'identité bancaire du demandeur afin d'effectuer le versement de l'aide ;

La commission peut être amenée à demander d'autres documents nécessaires à l'instruction de votre demande.

Je soussigné(e) _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans le dossier.

Fait à :

Date :

Signature :

Cadre réservé à la commission :

Dossier reçu le :

Date de la commission :

Avis favorable pour attribution d'une aide : OUI NON

Si NON, raison(s) du refus :

Si OUI, montant de l'aide attribuée :

Dépenses justifiant l'attribution de l'aide :